

Contexte :

Le décret n°2008-244 du 7 mars 2008 valide que : La conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements de travail servant au levage est réservée aux travailleurs qui ont reçu une formation adéquate. L'autorisation de conduite délivrée par l'employeur est obligatoire et doit s'appuyer, entre autres, sur un contrôle des connaissances et savoir-faire pour la conduite en sécurité.

Objectifs :

Etre capable de maîtriser la conduite des Engins de chantier
Connaître les règles d'une utilisation en sécurité
Prendre connaissance des risques d'accidents et d'incidents pour les éliminer,
Connaître sa machine pour mieux l'utiliser.
Assurer l'entretien simple de son engin
Obtenir le(s) CACES® des catégorie(s) concernée(s)

Personnes concernées :

Toute personne devant travailler avec des engins de chantier, même occasionnellement

Pré requis :

Etre âgé d'au moins 18 ans
Avoir une attitude responsable
Maîtriser la lecture et les 4 opérations.

Accessibilité :

La formation est accessible, sous conditions, aux personnes en situation de

Conduite en Sécurité des ENGINS DE CHANTIER Formation Initiale ou Recyclage CACES® R482 Catégories de A à G

handicap. Nous consulter au préalable.

Dispensateurs de formation :

Formateurs spécialisés dans la conduite et la manipulation des engins de chantier

Dispositif de suivi :

Feuille d'émargement par demi-journée

Attestation de stage

Durée du stage : variable selon catégories visées

Initiale : 3 à 5 jours & Recyclage 1 à 2 jours

Calendrier : Disponible sur simple demande

Méthodes et moyens pédagogiques :

Enseignement théorique multimédia

Pratique sur plusieurs types d'engins de chantier

Conduite et opérations de terrassement sur différents sols

Autres exercices pratiques sur plateau technique (levage)

Lieu et nature de l'action :

Intra Entreprise / Inter entreprise au sein de notre agence

Mode de validation :

Le stagiaire reçoit une attestation de formation.

Cette formation permet au participant d'obtenir le CACES® R482 des catégories visées.

Tests CACES® réalisés par un organisme testeur certifié.



CONTENU DE LA FORMATION

CONNAISSANCES THÉORIQUES

Connaissances générales

- Rôle et responsabilités de chacun
- Connaissance des différents acteurs internes et externes en prévention des risques

Technologie des engins de chantier

- Terminologie (motorisation, transmission, équipement, châssis, organes de roulement...)
- Caractéristiques générales (masse, vitesse, capacité de charge...)
- Identification, rôle et principes de fonctionnement
 - Différents composants et mécanismes (chaîne cinématique, circuit de freinage...)
 - Différents dispositifs de sécurité - Risques liés à la neutralisation de ces dispositifs
 - Structures de protection ROPS, FOPS et TOPS

Les principaux types d'engins de chantier - Les catégories de CACES®

Règles de circulation applicables aux engins de chantier

- Identification et signification des différents panneaux
- Circulation sur chantier
- Circulation sur voie publique

Risques liés à l'utilisation des engins de chantier

- Principaux risques liés au fonctionnement de l'engin - Origine(s) et moyens de prévention associés
- Principaux risques liés à la conduite / aux déplacements de l'engin - Origine(s) et moyens de prévention associés

Exploitation des engins de chantier

- Transport et élévation de personnes : connaître les interdictions, savoir expliciter et justifier les applications autorisées,
- Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance de l'engin (panne, incendie...),
- Port des EPI en fonction des risques liés à l'opération à réaliser,
- Pictogrammes et mentions d'avertissement apposés sur l'engin
- Gestes et signaux de commandement

Vérifications d'usage des engins de chantier

- La maintenance de premier niveau



(*) Catégories possibles

Cat. A : Engins compacts : Mini-pelle...
Cat. B1 : Engins d'extraction à déplacement séquentiel : Pelles
Cat. B2 : Engins de sondage ou de forage à déplacement séquentiel
Cat. B3 : Engins rail-route à déplacement séquentiel
Cat. C1 : Engins de chargement à déplacement alternatif : chargeuse...
Cat. C2 : Engins de réglage à déplacement alternatif : Bouteur...
Cat. C3 : Engins de nivellement à déplacement alternatif : Niveleuse...
Cat. D : Engins de compactage
Cat. E : Engins de transport : Tombereau, Tracteur > 100CV,...
Cat. F : Chariots de manutention tout-terrain
Cat. G : Conduite des engins hors production
OPTION POSSIBLE : AIPR opérateur, télécommande ou chargement déchargement

SAVOIR-FAIRE PRATIQUE

Prise de poste et vérification

- Utilisation des documents (notice d'instructions et VGP)
- Vérification visuelle de l'état de l'engin et de son équipement
- Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité
- Vérification des niveaux et réalisation des appoints journaliers

Conduite et manœuvres

- Circuler en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe, à vide ou en charge
- Sélectionner les rapports de boîte de vitesse adaptés, en manuel et en automatique,
- Utiliser correctement les dispositifs de freinage,
- Recourir de façon appropriée aux aides à la conduite, disponibles
- Respecter les conditions de stabilité de l'engin,
- Identifier les sources potentielles de risques liés à la circulation et à la stabilité de l'engin
- Taches spécifiques Suivant la catégorie d'engins concernée
- Stationner et arrêter l'engin en sécurité

Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

- Stationner l'engin hors d'une zone à risques, sur terrain plat
- Positionner les équipements (lame, godet...) en sécurité
- Mettre en œuvre le frein de parking et les sécurités adaptées (leviers au point mort...), arrêter le moteur, consigner
- Effectuer les opérations d'entretien journalier (nettoyage des parties vitrées, des rétroviseurs, du poste de conduite...)
- Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements

